

Le Sittom-mi chasse les émissions d'oxyde d'azote

Le comité syndical du Sittom-mi s'est réuni mardi. Un appel d'offres a été lancé pour exploiter l'Usine de valorisation énergétique. Le syndicat veut moins d'émissions d'oxyde d'azote (Nox).

Une trentaine de personnes sont venues assister au premier comité syndical de l'année 2017 du Sittom-mi, le syndicat qui gère le traitement des ordures ménagères pour 180 000 habitants du Nord-Morbihan. A l'ordre du jour : le bilan de la collecte sélective et surtout le choix du nouvel exploitant de l'Usine de valorisation énergétique (UVE).

Sittom-mi a lancé, lundi, un appel d'offres pour l'exploitation de l'UVE et du centre de transfert de Josselin, dont le contrat avec Tiru, filiale d'EDF, arrive à terme en septembre. Le nouveau marché sera conduit pour au minimum 8 ans à hauteur d'environ 2,5 millions d'euros par an. Le président du Sittom-mi et maire de Locminé, Grégoire Super, précise les échéances : « **D'ici juin 2017, il faut que ce soit bouclé.** »

Aujourd'hui 200 mg d'oxyde d'azote, demain 80 mg

Au premier semestre 2017, des travaux seront réalisés dans l'UVE de la zone industrielle du Sourin, en raison de l'obsolescence de certaines pièces de l'équipement électrique. Des études complémentaires seront aussi menées par les candidats à l'appel d'offres, afin de réduire les émissions en oxyde d'azote (Nox) un gaz polluant de l'usine. L'usine en ermet en moyenne un peu plus de 200 mg/Nm³.

L'objectif est d'arriver en dessous de 80mg/Nm³, bien loin de la limite réglementaire fixée à 400 mg/Nm³,



Les vice-présidents Daniel Brulé et Hervé Guillemain, le président Grégoire Super et le sous-préfet Mikkaël Doré.

pour une mise en service fin 2018. Les travaux sont estimés à 800 000 €.

« Les habitants font peu d'erreurs dans le tri »

65,4 kg. C'est la moyenne par habitant des déchets provenant du tri sélectif dans le territoire du Sittom-mi, en 2015, le syndicat de traitement des déchets du Nord-Morbihan. Maël L'Hostis, responsable des opérations pour « Eco-Emballages » en Bretagne, a présenté le rapport d'activité 2015 du Sittom-mi et dresse les objectifs pour l'avenir : « **Trier plus et**

avec des coûts optimisés. » La collecte sélective est en augmentation de 3,6 % par rapport à l'exercice précédent et Maël L'Hostis souligne le bon comportement des habitants : « **Les habitants font peu d'erreurs dans le tri.** » Ils ont trié 7,5 kg de déchets en plus par habitant que la moyenne nationale.

Un défi zéro déchet

Autre dossier : l'extension des consignes de tri. Elle est désormais mise en place sur l'ensemble du territoire du Sittom-mi : les pots de yaourt, barquettes, sacs et films plas-

tiques doivent être jetés dans les sacs jaunes.

Après les opérations de communica-tions menées en 2016 sur le tri sé-lectif, la Sittom-mi veut poursuivre la sensibilisation auprès des habitants en lançant le Défi zéro déchet. Des familles témoins volontaires seront accompagnées pour réduire leur production de déchets. « **Réduire les déchets, c'est bien, mais ne pas en produire c'est encore mieux** », résume Noémie Le Cheneau, à la communication du syndicat.

Paul BOULBEN.